

Le métier du professeur de musique

Rekik Amal

Doctorante en Musique et musicologie (Tunisie),
rekikamal9@gmail.com

Date d'envoi: 25 / 10 / 2023	date d'acceptation: 25 / 11 /2023	Date de publication: / 12 /2023
------------------------------	-----------------------------------	---------------------------------

Abstract:

Music, taught in schools, is an important subject which contributes to the development of students and their integration into society. The teacher must therefore be aware of the programs for this subject, its general framework and its content, while becoming aware of the identity of the musician who could bring together the specificities of the teacher and those of the musician and distinguish between the function of learning and that of listening and enjoyment to achieve the objectives of teaching musical subject matter to a specific category of society such as children and students. The objectives of music education lie essentially in the awakening of musical sense in children, the development of musical skills and abilities in students, and the guarantee of continuous communication between the receiver and the musical subject. inside and outside the framework of school education, especially since this subject has a particular impact on students.

We therefore carried out this research to clarify the methods and mechanisms of the discourse that must be established between the musician and the receiver.

Keywords: Teacher, Musician, musician's identity, musical teaching, teaching mechanism and methods.

Corresponding Author Rekik Amal

Résumé :

La musique, enseignée dans les établissements scolaires, est une matière importante qui participe à l'épanouissement des élèves et à leur intégration dans la société. Aussi l'enseignant doit-il être au courant des programmes de cette matière, de son cadre général et de son contenu et ce, en prenant conscience de l'identité du musicien qui pourrait regrouper les spécificités de l'enseignant et celles du musicien et distinguer entre la fonction d'apprentissage et celle de l'écoute et de la jouissance pour atteindre les objectifs de l'enseignement de la matière musicale à une catégorie précise de la société comme les enfants et les élèves. Les objectifs de l'enseignement de la musique résident essentiellement dans l'éveil du sens musical chez l'enfant, le développement des compétences et des capacités musicales chez les élèves, et la garantie d'une communication continue entre le récepteur et la matière musicale à l'intérieur et en dehors du cadre de l'enseignement scolaire, surtout que cette matière possède un impact particulier chez les élèves.

Mot clés : Enseignant, Musicien, l'identité du musicien, l'enseignement musical, mécanisme et méthodes pédagogiques.

Introduction et problématique

La musique est intuitive chez l'Homme de sorte qu'il la perçoit depuis sa naissance à travers ses sens et spécifiquement son ouïe qui se développera par la suite, à l'école. Ce qui représente d'ailleurs la thématique de notre recherche.

Pour commencer, nous allons présenter les grandes étapes de l'éveil et de l'évolution du sens musical chez l'enfant ; à commencer par la période prénatale, où le bébé ou le fœtus se familiarise déjà au rythme du battement du cœur de sa maman. Ensuite, les bercements, les chansons de la mère sont détectés par l'oreille du nouveau-né. Puis, les enfants de moins de trois ans s'initient à la musique à travers les jouets musicaux et leur entourage. A une étape plus avancée avec les enfants de trois à six ans, les jardins d'enfants, les maternelles, les conservatoires et tout l'entourage jouent un rôle très important dans cette formation du sens musical.

Après, il y a l'étape sur laquelle est fondé cet article, celle des enfants de six à douze ans, soit ceux qui se forment dans les écoles ou les conservatoires et qui reçoivent une initiation consciente et volontaire, soit ceux qui consomment la musique de manière spontanée à travers l'entourage par exemple les médias.

Le professeur de musique dans les écoles doit tenir compte du fait que ses élèves ont tout un monde musical, que l'éducation musicale dans le cadre des écoles participe pour former ce monde, et que cette formation et cette acquisition diffère évidemment d'un enfant à un autre selon le mode de vie et les différents autres facteurs qui développent l'éveil musical et la formation musicale chez l'enfant.

Toutefois, à l'école l'éducation musicale pour l'enfant est très nécessaire et importante car elle lui fournit un apprentissage technique et méthodique de la musique.

La musique en tant qu'un art, joue un rôle très important dans l'éducation des peuples, A ce propos « Freud » dit : « L'éducation est l'effort des hommes pour contraindre l'enfant à surmonter le principe de plaisir et à remplacer celui-ci par un principe de réalité ». (Meirieu, 1985, p.4)

De même, pour enseigner, il faut savoir se mettre à la place de l'autre : « On ne peut être éducateur que si l'on est capable de participer à la vie psychique de l'enfant »¹. Aussi, l'enseignant doit-il être au courant des programmes de cette matière, de son cadre général et de son contenu et ce, en prenant conscience de l'identité du musicien qui pourrait regrouper les spécificités de l'enseignant et

celles du musicien et distinguer entre la fonction d'apprentissage et celle de l'écoute et de la jouissance pour atteindre les objectifs de l'enseignement de la matière musicale à une catégorie précise de la société; celle des enfants et des élèves.

Cependant l'enseignement de la musique soulève certaines problématiques qu'on peut énumérer comme suit : l'enseignant de la musique doit-il être ce musicien doté de compétences très élevées dans la pratique musicale aux dépens de la pédagogie? Ou bien, doit-il au contraire insister sur le côté pédagogique plus que sur le côté musical? Ou bien encore, doit-il être la synthèse entre le musicien éducateur et le musicien instrumentiste? Et enfin, l'enseignant de la matière musicale peut-il bénéficier d'autres connaissances dans d'autres spécialités pour réussir.

Pour répondre à ces questions, nous avons proposé un questionnaire à un échantillon constitué d'élèves d'une école primaire pour essayer de préciser les qualités et les choix que l'enseignant de la matière musicale doit prendre en considération pour accomplir convenablement sa mission et réussir à communiquer aux élèves le message voulu. Pour y parvenir, il est nécessaire d'infirmier ou de confirmer les hypothèses suivantes :

L'enseignant de la musique est un musicien qui possède des compétences et des connaissances musicales suffisantes, et c'est aussi l'éducateur qui détient des capacités pédagogiques et éducatives nécessaires pour accomplir sa mission.

Notre recherche comportera trois volets essentiels : le premier définit l'enseignant de la musique et précise sa mission, ses objectifs et le cadre de son travail. Le deuxième comprendra une analyse du questionnaire que nous avons réalisé avec des élèves d'une école primaire de différents âges. Les questions posées aideront à analyser les spécificités de l'enseignant de la musique à travers lesquelles nous essaierons de mettre au clair les tendances chez les élèves, les exercices musicaux et les chansons qu'ils préfèrent, ainsi que les relations qu'ils désirent établir avec l'enseignant et l'image qu'ils doivent se faire de leur professeur de musique.

Enfin, dans le troisième volet, nous allons proposer l'éducateur modèle à partir de sources précises et du questionnaire analysé précédemment. Cet enseignant peut être aussi éducateur, musicien et pédagogue en même temps, c'est-à-dire, un artiste ouvert à diverses disciplines; ce qui l'aidera à se distinguer dans l'accomplissement de sa mission.

1. L'enseignant de la musique

1.1. L'importance et les objectifs de l'éducation musicale

L'éducation musicale a une grande importance dans le développement positif de l'individu. Elle favorise en premier lieu l'épanouissement affectif, psychologique et intellectuel des élèves en plus du plaisir et de détente que trouve l'élève pendant l'activité musicale, Elle permet en deuxième lieu une intégration positive dans la société. D'une façon générale, grâce à cette éducation musicale, l'individu se considère comme un élément positif et utile pour son pays.

Les objectifs de l'éducation musicale sont très nombreux dont les plus importants sont soulignés par plusieurs études:

D'abord, elle est bénéfique pour les études car elle peut réduire la tendance à l'agitation et diminuer le stress chez l'enfant en lui offrant un temps de détente et par conséquent, elle favorise la concentration mentale. Elle permet en outre d'encadrer l'enfant de sorte d'éviter l'exclusion sociale et prévenir la délinquance. Elle favorise par ailleurs l'ouverture de l'esprit « étant donné que l'étude de la musique développe l'esprit critique, la pensée créative, l'imagination et l'auto-discipline »² (Zurcher, 2010, p.12).

En général, elle aide les enfants à se préparer à l'âge adulte par le développement du sens coopératif et en leur procurant le sentiment de fierté de soi à travers la participation active: chant, choral, karaoké)

1.2. Définition de l'enseignant

On a plusieurs définitions mais d'une façon générale le professeur de musique fait découvrir à ses élèves l'art de la musique et la création musicale quel que soit le niveau: écoles, collèges, lycées, ou encore conservatoires. Son rôle primordial est d'aboutir aux objectifs de ce métier par la transmission de différents répertoires musicaux et d'ouvrir l'esprit à la création artistique.

En concordance avec les caractéristiques de la psychologie cognitive on peut déterminer trois compétences pédagogiques essentielles de l'enseignant : il est un expert, car il doit maîtriser le contenu théorique et pratique, il est un médiateur car il représente le lien entre l'enseignant et le récepteur et il est également un motivateur qui doit stimuler la motivation de l'élève pour l'apprentissage en éveillant sa curiosité, sa créativité et en encourageant les relations inter élèves...³ (Delay, 1991, p.97)

Cet enseignant doit viser plusieurs objectifs. Il a à charge de mettre au clair les tendances chez les élèves, attacher les enfants à la séance de l'éducation musicale: activité importante et motivante, d'ouvrir l'esprit à de nouveaux répertoires mélodiques et rythmes (découvrir le patrimoine musical tunisien) en faisant apprendre aux enfants les notions musicales de base, de découvrir les élèves doués pour la musique et le plus important, de situer son cadre de profession, car il y en a beaucoup de cadres différents et chacun a ses spécificités. On peut citer par ailleurs les jardins d'enfants : ils développent généralement l'éveil musical chez les enfants et l'esprit de groupe et leur permettent de se détendre, et se distraire.

Dans les écoles, on pratique la musique en tant qu'activité éducative, ce qui nous permet de découvrir les élèves doués et de les initier à la discipline et à de nouvelles notions musicales. Ensuite, le lycée permet d'encourager et de suivre les élèves doués, d'approfondir la pratique musicale avec la même initiation à la discipline. Par contre, les conservatoires représentent un cadre différent parce que l'apprentissage de la musique devient une activité volontaire et elle est pratiquée comme une activité spécialisée. Ces différents cadres fournissent l'éducation et l'apprentissage en fonction de l'âge du récepteur.

2. L'analyse des pratiques expérimentales :

Pour développer et valoriser notre recherche, nous avons adopté des expériences destinées à des élèves d'une école primaire. Notre expérience comprend quatre étapes : la première expérience consiste à chanter la même chanson avec différentes interprétations musicales.

Cette expérience a été effectuée pour des enfants de 3eme année. Il s'agit de deux groupes d'élèves où le premier groupe a chanté une chanson avec une interprétation simplifiée du professeur. Le résultat est que les élèves chantent et finissent par apprendre. Alors que le deuxième groupe a chanté la même chanson avec une interprétation plus avancée du professeur. On a constaté que les élèves chantent avec motivation. Ce chant est accompagné d'applaudissement et de gestes rythmiques. Ce qui facilite l'apprentissage rapide et la mémorisation.

La deuxième expérience est destinée aux enfants de première année : Il s'agit encore de deux groupes différents : le premier groupe apprend une chanson dont les mots et la mélodie sont un peu avancés alors que le deuxième groupe apprend une chanson avec des techniques de chants simples comme par exemple le répertoire destiné aux enfants. On obtient le résultat suivant : Le premier groupe chante difficilement, la chanson est apprise difficilement et elle est vite oubliée.

Alors qu'avec le deuxième groupe la chanson est facilement chantée, rapidement mémorisée et apprise.

La troisième expérience concerne les élèves de deuxième année primaire. Nous avons deux groupes d'élèves : l'un chante une chanson de rythme composé et l'autre chante une chanson de rythme simple. Le résultat est en faveur du deuxième groupe qui a chanté avec motivation et qui a été accompagné d'applaudissement et de gestes rythmiques tandis que le premier groupe s'est contenté de chanter seulement ; ce qui a rendu l'apprentissage difficile et la chanson n'est pas nécessairement retenue.

La quatrième expérience porte sur les préférences des élèves où la majorité a préféré un cours contenant la théorie et la pratique.

L'analyse de ces expériences nous a permis d'obtenir les meilleures conditions de l'éducation musicale qui présentent les éléments de la chanson que l'on peut présenter à l'enfant : Premièrement l'emploi des techniques d'interprétation plus avancées. Deuxièmement, l'utilisation des mots et des mélodies simples. Troisièmement l'emploi d'un rythme simple. Ces conditions et ces préférences organisées par le professeur peuvent aboutir à une motivation lors du chant, apprentissage rapide des chansons mémorisées.

A partir de ces résultats analysés nous proposerons une planification de la séance de l'éducation musicale. Celle-ci peut se diviser en effet, en trois parties : on peut consacrer quelques minutes à l'évaluation, ce qui permet à l'enseignant de faire une auto-critique qui lui permet de remettre en question le déroulement du cours. La deuxième partie est essentiellement théorique pour faire apprendre aux enfants de nouvelles connaissances musicales. La troisième partie est la partie pratique qui sert à chanter et à apprendre de nouvelles chansons. Pédagogiquement, et en tenant compte du cadre psychologique de l'enfant, l'enseignant peut assurer un va et vient entre les trois étapes de la séance de l'éducation selon les circonstances que nécessite le déroulement de la séance⁴ (Ghaleb, 1980, p.151). Afin d'assurer une bonne circulation des informations.

Pour conclure on va proposer les caractéristiques du professeur modèle qui réussit son métier.

3. Le professeur modèle

C'est l'enseignant qui a fait des études en musique et en musicologie et qui doit s'ouvrir à de nouvelles disciplines parallèles à sa spécialité comme par exemple la pédagogie, la psychologie et la sociologie. Pour bien organiser ces situations d'apprentissage d'une manière générale, il doit assurer une approche éclectique.

Pour la musique et la musicologie, le professeur de musique a besoin de cette spécialité pour faire apprendre aux enfants les notions musicales élémentaires: clé de sol, l'échelle musicale, les notes musicales et découvrir les différents répertoires, et enfin utiliser ses compétences comme instrumentiste pour jouer les chansons

Pour ce qui est de la sociologie et précisément la sociologie de la communication elle lui assure une bonne communication avec le cadre administratif, les collègues, les parents d'élèves, essayer de connaître et de comprendre les conditions sociales des élèves.

La pédagogie est également nécessaire pour le maître d'éducation musicale, elle lui permet de mettre l'enfant dans de bonnes conditions d'apprentissage: Motivation, appréciation de la matière, incitation aux activités musicales et surtout compréhension des besoins. Par conséquent il peut lui développer ses compétences, en aidant l'élève à développer son fonctionnement cognitif à travers des stratégies d'apprentissages pédagogiques.

La psychologie de l'éducation, se préoccupe d'examiner les différents facteurs psychologiques qui sont susceptibles d'intervenir dans les situations pédagogiques : « elle permet de connaître le développement psychomoteur de l'enfant afin de savoir comment réagir à ses différentes attitudes et établir avec lui un lien particulier »⁵ (Gose, 1985, p.253) de développer l'intelligence conceptuelle, les capacités cognitives abstraites de l'enfant, et les capacités logiques.

La psychologie cognitive favorise la compréhension des stratégies d'enseignement qui sont les plus susceptibles de réaliser la construction graduelle de la connaissance de l'élève.

Conclusion

Il découle de ce qui précède que, le maître de musique a deux cadres principaux : le cadre général qui est formé de trois aspects : le cadre de l'enseignement, les

objectifs et le professeur de musique. Et le cadre spécifique qui est formé par la matière musicale, et les autres disciplines parallèles comme la sociologie, la psychologie, la pédagogie, etc.

On peut représenter la situation du maître de l'éducation musicale comme une balance qui réalise l'équilibre entre la matière musicale et les autres sciences parallèles. Ceci va contribuer à une relation de coopération qui aide l'enseignant à être un bon médiateur et favorise aux élèves la bonne éducation qui leur sera plus tard bénéfique pour leur vie et leur avenir.

Ainsi, pour réussir son métier, le professeur de musique doit avoir l'identité d'un bon musicien qui sait gérer ses différentes situations pédagogiques à travers sa polyvalence et ses différentes capacités dans plusieurs domaines.

Nous mettons l'accent dans cet article sur l'importance de l'éducation musicale pour notre conviction que c'est grâce à l'art d'une manière générale et à la musique en particulier qu'on peut mettre nos enfants sur le bon chemin afin de leur assurer le meilleur mode de vie et garantir le progrès culturel pour leur pays.

Bibliographie

- 1) Meirieu, Philippe, (1985), *L'école mode d'emploi, « des méthodes actives » à la pédagogie différenciée*, Paris, ESF éditeur, 4.p.
- 2) Zurcher, Pierre, (2010), *Le développement musicale de l'enfant, les quarts temps de la musique*, l'Harmattan, Paris, p.12.
- 3) Delay, Jean, (1985), *Le petit enfant et les enjeux éducatifs*, Psychologie et éducation, 5^{ème} tome, Nathan, p.97.
- 4) Ghaleb, Mustapha, (1980), *Science de la psychologie de l'éducation*, Beyrouth, Lebanon, bibliothèque scientifique, EL Hilel, p.151. (En arabe)
- 5) Gose, Bernard, (1985), *Le développement affectif et intellectuel de l'enfant*, Masson, collection médecine et psychothérapie, 3. Ed, p.253.
- 6) Rekik, Amal, (2010), *L'impact de la musique sur les adolescents*, projet de fin d'études, Institut Supérieur de Musique de Sfax, Sfax, p.45.
- 7) Kamel Mohamed, Awidha, (1992), *psychologie de l'éducation*, Beyrouth, Lebanon, bibliothèque scientifique, p.264. (En arabe)
- 8) Montandon, Frédérique, (2011), *Les enfants et la musique*, L'harmattan, Paris, p.219.